

RÉPONDRE À UNE ASSIGNATION À COMPARAÎTRE (SUMMONS) DU BUREAU DES AUDIENCES ET PROCÈS ADMINISTRATIFS (OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS, OATH)

ÉTAPE 1

Vérifiez la date de votre audience

Vérifiez la date de votre audience sur votre assignation. Si vous n'avez pas de copie de votre assignation, vous pouvez la trouver sur le [localisateur d'assignations](#) ou appeler la division des audiences au (844)-628-4692.



**SUMMONS TO APPEAR
FOR CIVIL PENALTIES ONLY**

SUMMONS NUMBER: **0000 000 000**
ENFORCEMENT AGENCY: **Police Department**

Respondent Last Name		First	M.I.
Phone No	<input type="checkbox"/> Cell <input type="checkbox"/> Home	D.O.B. MM/DD/YY	Sex <input type="checkbox"/> Male <input type="checkbox"/> Female
Mailing Address			
ID Number		ID Type	
Race <input type="checkbox"/> White <input type="checkbox"/> Black <input type="checkbox"/> Hisp. White <input type="checkbox"/> Hisp. Black <input type="checkbox"/> Am. Ind./Alaskan Native <input type="checkbox"/> Asian/Pacific. Is.			
Date of Occurrence MM / DD / YY		Time of Occurrence HH : MM	<input type="checkbox"/> AM <input type="checkbox"/> PM
Place of Occurrence (<input type="checkbox"/> At <input type="checkbox"/> In Front Of <input type="checkbox"/> Opposite)			Precinct

Include the summons number above on all communications

HEARING DATE: MM / DD / YY AT: HH : MM AM PM

**You must respond by the above date.
See the BACK OF THIS SUMMONS to learn about your options.**

WARNING: If you do not respond, you may be found automatically responsible and you may owe larger penalties. If you do not pay any imposed penalties, you may lose your ability to keep or get a City license, permit or registration. The City might also take further legal action against you. See the back for more information.

Hearing Location: Office of Administrative Trials and Hearings (OATH)
Borough: _____ (See back for address) **(844) 628-4692**
www.nyc.gov/oath

Pour reprogrammer la date de votre audience, allez sur nyc.gov/oath/reschedule.

ÉTAPE 2

Décidez de la façon dont vous souhaitez répondre : admission et paiement, remède ou règlement, ou contestation de l'assignation lors d'une audience

Si vous souhaitez admettre la violation et payer l'amende, allez à la section du [bureau du greffier](#) du site Web.

PAYER ICI

Pour certaines violations, il vous sera peut-être possible d'y remédier avant votre audience ou d'accepter une résolution avec l'agence ayant émis l'assignation. Si vous n'êtes pas représenté(e), écrivez à l'adresse Manhelpcenter@oath.nyc.gov ou appelez le (212) 436-0845.

Inscrivez-vous pour des rappels par SMS de la date de votre audience

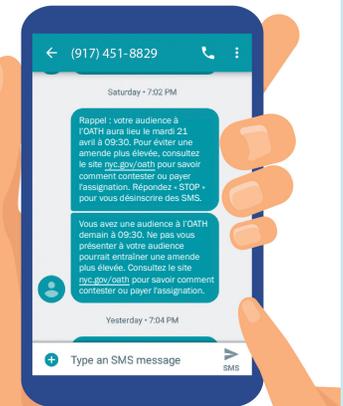


NE MANQUEZ PLUS JAMAIS UNE AUDIENCE !

Inscrivez-vous aux rappels par SMS en envoyant « OATHReminder » au (917) 451-8829

Il vous sera alors demandé de saisir le numéro de l'assignation pour laquelle vous souhaitez recevoir des rappels.

Des tarifs de SMS et de données pourraient s'appliquer.



RÉPONDRE À UNE ASSIGNATION À COMPARAÎTRE (SUMMONS) DU BUREAU DES AUDIENCES ET PROCÈS ADMINISTRATIFS (OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS, OATH)

ÉTAPE 3

Préparez-vous pour votre audience

Examinez votre assignation, y compris les accusations et les notes écrites par l'agent qui l'a émise. Préparez des copies de vos justificatifs au format numérique (un scan ou une photo de document) afin de pouvoir les envoyer par courrier électronique à l'agent de l'audience pendant l'audience par téléphone.

Si vous n'êtes pas représenté(e), vous pouvez contacter le [centre d'aide de l'OATH](#) pour une consultation individuelle gratuite avant votre audience à l'adresse Manhelpcenter@oath.nyc.gov ou au (212) 436-0845.

- Pour l'aide aux petites entreprises : Smallbizhelp@oath.nyc.gov
- Pour l'aide aux anciens combattants : veteranshelp@oath.nyc.gov
- Pour l'aide aux personnes âgées : seniorshelp@oath.nyc.gov



ÉTAPE 4

Présentez-vous à la date de votre audience au plus tard

Les audiences de l'OATH se déroulent généralement par téléphone ou par soumission d'une défense écrite en ligne.

Pour les audiences par téléphone, appelez le numéro de téléphone figurant dans l'e-mail que vous avez reçu de l'OATH le jour de votre audience, à partir de l'heure de l'audience figurant sur votre assignation jusqu'à 14h.



Pour avoir une audience par téléphone, vous **devez** demander le numéro de téléphone et le code PIN trois jours avant la date de votre audience. Vous pouvez soumettre votre demande en ligne à www.nyc.gov/oathphone.

Vous recevrez un e-mail avant votre audience qui contiendra le numéro de téléphone et le code PIN que vous devrez utiliser pour appeler le jour de votre audience.

Si vous n'avez pas reçu votre code PIN la veille du jour de votre audience, vérifiez le dossier spam/indésirables de votre e-mail. Si vous ne trouvez toujours pas votre code PIN, contactez le centre d'aide au (212) 436-0845 ou envoyez un e-mail à l'adresse Manhelpcenter@oath.nyc.gov.

Pour les audiences en personne, vous pouvez demander une audience en personne auprès du bureau de l'OATH avant la date de l'audience en envoyant un e-mail à l'adresse LiveHearings@oath.nyc.gov. Toutes les demandes pour une audience en personne doivent être envoyées par courrier électronique à l'OATH au moins trois jours avant la date prévue de l'audience. Vous trouverez les adresses et horaires d'ouverture des bureaux [ici](#).

Pour les réponses écrites en ligne ou par courrier postal : en fonction des violations figurant sur votre assignation, il pourrait vous être permis de soumettre votre réponse par écrit en ligne ou par courrier postal. Le site Web de l'OATH contient les informations sur les [soumissions en ligne](#) et [soumissions par courrier postal](#).

Avertissement : Si vous ne répondez pas le jour de votre audience au plus retard, vous serez considéré(e) comme en violation par défaut et pourriez encourir des pénalités plus lourdes. Si cela se produit, il est possible que vous puissiez demander une nouvelle audience. La section sur les [audiences manquées](#) du site Web a les formulaires nécessaires et des informations supplémentaires sur comment demander une nouvelle audience.

Tout manquement à payer une décision d'audience qui vous juge en violation de l'accusation ou une pénalité par défaut pourrait entraîner des poursuites juridiques de la part de la Ville à votre encontre dans un tribunal, et/ou le rejet de demandes de licences ou permis municipaux.